



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil ministériel

MC.DEC/2/11
30 June 2011

FRENCH
Original : ENGLISH

DÉCISION No 2/11
NOMINATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OSCE

Le Conseil ministériel,

Rappelant la décision prise par le Conseil ministériel de la CSCE à sa troisième Réunion, tenue à Stockholm en 1992, de créer le poste de Secrétaire général, la Décision du Conseil ministériel No 15/04 du 7 décembre 2004 sur le rôle du Secrétaire général de l'OSCE, la Décision du Conseil ministériel No 18/06 sur le renforcement supplémentaire de l'efficacité des structures exécutives de l'OSCE et la Décision du Conseil ministériel No 3/08 du 22 octobre 2008 sur les périodes de service du Secrétaire général de l'OSCE,

Exprimant sa gratitude au Secrétaire général sortant, l'Ambassadeur Marc Perrin de Brichambaut, pour ses contributions inestimables au renforcement de l'OSCE et au développement de ses activités, ainsi que pour le dévouement et l'intégrité indéfectibles dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions,

Tenant compte de la recommandation du Conseil permanent,

Décide :

De nommer M. Lamberto Zannier Secrétaire général de l'OSCE pour une période de trois ans à compter du 1er juillet 2011.